

Opinions II

Architecture et pratique du sport

Il me paraît particulièrement intéressant d'étudier les rapports de l'architecture et des espaces de jeu. Ce dernier exige tant de mobilité, de désinvolture, de volte-faces qu'une architecture devra se montrer bien ingénieuse pour ne pas figer de tels attributs. D'autre part, un stade constitue pour une ville, pour une municipalité, un signe de prestige: dans ces conditions, comment résister à la tentation de la monumentalité, donc du sérieux alors que le jeu repose sur la malice, sur l'humilité et se devrait d'exister à l'abri de la sagesse et des calculs des adultes?

Le terme d'équipements me fait frémir. Que l'on équipe des écoles, des hôpitaux, des universités, des maisons pour handicapés, je l'admetts - encore que j'aie reçu une éducation merveilleuse dans une petite école de campagne puis dans un collège délabré... Mais que l'on quadrille le territoire ludique, que l'on asservisse des gamins ou des adultes (éternels adolescents) au fonctionnel par le biais d'un équipement lourd, me paraît inconvenant.

Je regarde avec mélancolie tous ces terrains de tennis, de football, de basket, si bien 'équipés' et si peu fréquentés. L'on m'objectera que la cause de leur semi-occupation a d'autres origines: adolescents et adultes s'y rendraient davantage s'ils n'étaient pas soumis à des horaires aussi chargés. Il me semble que nous avions autant de travail mais nous profitions d'un moment de liberté pour nous égayer sur un terrain vague, nos chandails servant à instituer des sortes de buts.

Pareilles remarques ne devraient pas particulièrement réjouir des architectes qui ont pour vocation de bâtir. J'ai conscience que la plupart de nos activités sportives ont besoin d'un support, qu'il s'agisse du ski, du tennis, du basket, et que des douches situées dans des vestiaires confortables sont les bienvenues après l'effort. Je voulais seulement et surtout faire remarquer que le jeu, si naturel à l'enfant et à l'homme, excède le sport institué, qu'il serait dangereux de l'enfermer dans une 'fonction ludique': des ludo-centers, des sports-centers, cela me semble aussi misérable que des eros-centers.

Je distinguerais les équipements légers et les 'équipements lourds' puisqu'il faut bien emprunter ce terme commode. Très souvent les seconds se substituent, sans motif véritable, aux premiers. Je prends l'exemple du rugby parce qu'il m'est plus familier. A Narbonne, comme dans la plupart des villes, l'assistance moyenne se situe entre mille et trois mille spectateurs. Or, il a été construit (pour obtenir des subventions et pour des raisons de prestige), des stades impressionnants, l'Egassial à Narbonne, dans lesquels les spectateurs se sentent égarés, comme dans un vêtement trop vaste ou un hall de gare désert. Qu'il me soit permis de prendre parti sur quelques choix! Je n'éluderais pas les rai-

sons qui nous poussent à préserver la sécurité des spectateurs, tout en évitant de céder à la frénésie de l'idéologie sécuritaire.

Un stade doit-il être ou non inséré dans la ville? Il arrive que, faute de réserves financières (et aussi parce que l'on voit grand), le problème ne se pose pas. Quand nous avons le choix, nous préférerions associer le stade et la cité. L'identification des spectateurs à leur club y gagnera. Le stade emplira la ville de ses clameurs et, en revanche, les habitants de la ville n'auront pas l'impression de s'exiler d'elle. L'ancien stade Casayet à Narbonne, le stade Lesdiguières à Grenoble, le stade Mayol à Toulon satisfont à ce voisinage amical: en particulier le stade Mayol, si proche de la rade et d'un marché populaire et des quartiers chauds de la ville et du restaurant tenu par Bernard Herrero. Or, lorsque l'on veut construire un édifice monumental, il devient nécessaire de le situer en-dehors de l'agglomération.

Un stade remparé, défendu ou non de l'extérieur? Quand il est destiné à recevoir quarante ou cinquante mille spectateurs fébriles, il paraît nécessaire de prendre certaines précautions. Faut-il pour autant s'inspirer de ce modèle lorsqu'il s'agit de sports qui mobilisent moins d'individus et des foules plus sages? Qu'un stade ne ressemble pas à une cité en état de siège!

Cette impression désagréable se renforcera lorsque l'on multiplie le nombre de policiers, de chiens de garde. Quand une telle présence se déploie ostensiblement, sans aucune nécessité, elle risque de faire monter chez les uns une agressivité latente et de susciter chez les plus pacifiques un sentiment d'inquiétude.

Il ne faut pas craindre de développer les terrains de sport réservés aux amateurs, ceux-ci étant franchement ouverts sur un parc. Les deux entités y gagneront. Le terrain sera facile d'accès et il ne sera pas intimidant pour un amateur occasionnel de se joindre à une équipe en train de se constituer. Le parc, de son côté, sortira de sa torpeur verte, voire de son ennui. En revanche, le stade d'honneur, celui où une ville, un village joue, chaque dimanche, sa gloire, mérite d'être clairement délimité. C'est un espace sacré, consacré et celui qui y pénètre doit avoir le sentiment d'accéder à une étendue différente des espaces ordinaires.

Les nouveaux stades se veulent (parfois pour des raisons de financement) polyfonctionnels. Le résultat en est que parfois une piste d'athlétisme sépare le spectateur du terrain de sport. De là, deux maléfices: une impression d'irréalité dûe à la distance, et aussi l'impossibilité de communiquer véritablement avec son équipe. Souvent, des grillages, voire des barbelés s'interposent entre le terrain, la scène, et les spectateurs. A Lesdiguières (Grenoble), une simple barrière protège symboliquement les joueurs de rugby ainsi que l'arbitre: elle n'a jamais été franchie, même après une rencontre mouvementée.

Les événements de Liverpool ont donné des arguments à ceux qui désireraient que tous les spectateurs soient assis et en instance d'être filmés par une vidéo. Je néglige pour l'instant les grands rassemblements sportifs qui nécessitent beaucoup de mesures de prudence. Dans la vie

ordinaire des stades, il est bon qu'un spectateur puisse déambuler en même temps que le jeu se déplace. A cette condition, il n'est pas l'individu passif dont on a fait mille fois le procès. Il pousse avec la mêlée, il observe de plus près un corner. Un spectateur assis m'a toujours paru un homme ligoté, donc malheureux... si du moins il n'exerce pas des fonctions présidentielles ou s'il ne les lorgne pas.

Quant à l'usage de la vidéo, lorsqu'il est injustifié, il viole le secret de la pratique sportive, il la rend obscène. Entendons-nous: un stade n'est pas une église, encore que l'on parle souvent à son propos de grandes messes. Mais spectateurs et acteurs célèbrent ensemble une dramaturgie qui n'appartient qu'à eux. Introduire avec une telle indiscretion la vidéo, c'est transformer un stade où l'on se coudoie, où l'on devient une masse aveugle, obscure, anonyme, où l'on se laisse transporter par des émotions collectives venues d'on ne sait quelle source, en un super-marché dans lequel la lumière gicle sur les marchandises, sur les désirs froids des clients et où quelques vigiles décryptent, jusqu'à la perversité les visages, les déambulations des autres qui, eux, sont réduits à l'état d'objets vus et qui ne regarderont jamais ceux qui les épient.

Je crois avoir été clair dans les distinctions et les nuances que j'ai apportées afin de ne pas être mal entendu et pour ne pas sembler irresponsable. J'ajoute un dernier mot concernant les événements de Liverpool. Quand une foule fervente s'assemble, lorsqu'elle atteint un certain degré passionnel, tout est à espérer, mais aussi tout est à redouter. Nous devons, sans doute, nous résigner à casser cet unanimité qui faisait événement, qui produisait du sens dans un monde qui en est privé tragiquement. Après avoir condamné ces spectateurs à regarder dans la juxtaposition, quel autre bonheur d'être ensemble intensément saurons-nous leur offrir? Nous ne pouvons pas éluder cette question qui nous est posée, cette responsabilité qui nous incombe.

Pierre Sansot
1, rue Laménais
F-11000 Narbonne
France